

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 22 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 33

Quorum : 17

Nombre de conseillers présents : 27

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Franck LENOIR, Anca VORONIN, Jean DARDENNE, Alain BOURION, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Martine LERICHE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie Noël BERGER, Danielle TODESCO, David PENOT, Lucile VALADAS, Jean-Christophe ROMAND, Cyril GRANGER, Claire MARCHAND, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gille MONTI, Laurence PIPERS, Valérie MILLON.

Excusés par procuration :

Aurore TONNELIER donne procuration à Clément RAVAUD en date du 25 septembre 2023

Marie-Pierre ROBERT donne procuration à Jocelyne LAVERDURE DELHOUME en date du 27 septembre 2023

Alexandre DOS REIS donne procuration à Fabien DOUCET en date du 28 septembre 2023

Jean-Pierre GAUGIRAN donne procuration à Laurent CHASSAT en date du 28 septembre 2023

Bruno COMTE donne procuration à Cyril GRANGER en date du 28 septembre 2023

Absente :

Marié-Anne ROBERT KERBRAT

Secrétaire de séance : Jacques BERNIS

Objet : Prise en charge des frais de mission du délégué du conseil des sages dans le cadre du congrès national de la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages

Délibération 2023 – 66

La Fédération Française des Villes et Conseils des Sages tiendra son 18ème congrès national à ROCHEFORT (17300) les 19, 20 et 21 octobre 2023.

Madame Catherine DECONCHAT, déléguée au Conseil des Sages de Panazol, accompagnera les élus désignés par décision du Maire à ce congrès.

Madame DECONCHAT n'ayant pas la qualité d' élu de la commune, l'octroi d'un mandat spécial n'est pas possible.

Il est cependant proposé au Conseil Municipal que la commune prenne en charge au réel et sur présentation des justificatifs les frais inhérents à ce déplacement de Madame Catherine DECONCHAT, déléguée au Conseil des Sages de Panazol.

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT la tenue du 18^{ème} congrès national de la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages à Rochefort (17300) les 19, 20 et 21 octobre 2023,

CONSIDÉRANT que la Ville de Panazol a mis en place un Conseil des Sages et qu'elle sera représentée à ce congrès,

CONSIDÉRANT que Madame Catherine DECONCHAT, déléguée au Conseil des Sages de Panazol, représentera la ville à ce congrès aux côtés des élus désignés du Conseil Municipal,

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- **DE REMBOURSER** Madame Catherine DECONCHAT des frais inhérents à la mission de représentation de la Ville de Panazol au 18^{ème} congrès national de la Fédération Française des Villes et Conseils des Sages à Rochefort (17300) les 19, 20 et 21 octobre 2023,
- **DE PROCÉDER** au remboursement de ces frais sur présentation d'un état de frais récapitulatif des coûts de restauration et de nuitées d'hôtel.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 29 septembre 2023

Le Maire,

Fabien DOUCET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le 03/10/2023

Publié ou notifié

04/10/2023

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB66

avec 0 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 29/09/2023

Objet : Prise en charge des frais de mission du délégué du Conseil des Sages dans le cadre du congrès national de la Fédération Française des Villes et Conseil des Sages

Nature : Délibérations

Matière : Finances locales - Divers

Date de télétransmission : 03/10/2023

Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : Délib 66 - Prise en charge des frais de mission du délégué du conseil des sages dans le cadre du congrès national.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20230929-DELIB66-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/10/2023